

# Le Bellovissien

## Bulletin municipal de Bellou le Trichard

N° 24 Décembre 2016

### Dans ce numéro

Agenda Page 2

Travaux salle des fêtes Page 3

Un nom pour les voies du bourg Page 4

Comice les 1 et 2 juillet Page 5

Téléphonie mobile Page 6

Eau—Assainissement Page 7

Petite rétrospective Page 8

Arbre de Noël Page 9

Des initiatives remerciées Page 10

Vie communale Page 11

Vie associative Pages 12, 13, 14

Informations pratiques Pages 15, 16

L'impression de ce Bellovissien en 170 exemplaires par la nouvelle photocopieuse de la mairie, représente une économie de 74 %.

### Le mot du Maire

Malgré une réduction des dotations de l'Etat, l'atout de notre commune ce sont des finances saines qui nous ont à nouveau permis de ne pas augmenter le taux des taxes communales.

En mars 2016, le compte administratif a présenté un résultat cumulé en recettes de 41 292 €, soit 228 144 € de dépenses pour 269 436 € de recettes. Cela nous a permis de dégager une marge de manœuvre pour investir dans la réfection de la salle des fêtes.

En ce qui concerne les économies, nous les avons notamment cherchées dans la négociation avec les fournisseurs d'énergie (gaz et électricité) pour l'ensemble des logements et des bâtiments appartenant à la commune, et dernièrement via la négociation d'une nouvelle photocopieuse inaugurée pour l'impression de ce « Bellovissien » au moindre coût.

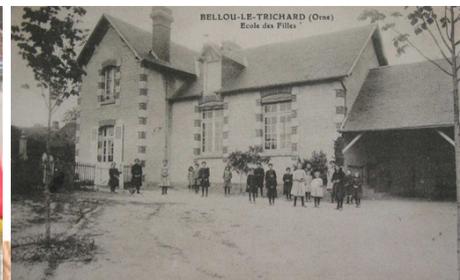
Considérant la sécurité de nos habitants et l'attractivité de notre territoire, nous ne pouvions plus accepter que notre commune soit dépourvue de la téléphonie mobile. Ayant pris en considération nos démarches, et face à l'urgence, les services de l'Etat s'activent actuellement à remédier à cette situation.

Au 1er janvier, les Communautés de Communes du Val d'Huisne et du Pays Bellémois se regroupent pour former la CdC des Collines du Perche normand. Nous avons participé à toutes les réunions qui ont étudié la mise place de cette nouvelle structure qui comptera 41 conseillers communautaires, dont 11 pour Val-au-Perche, 5 pour Ceton, 4 pour Bellême, 2 pour St-Germain-de-la-Coudre, Le Gué-de-la-Chaine et Igé, et 1 pour les autres communes dont Bellou-le-Trichard.

Au-delà de nos aspirations individuelles bien légitimes, le comice qui se prépare pour le premier week-end de juillet 2017 sur les villages de Bellou et Pouvrai, est une formidable aventure humaine. Dans un même esprit, cet effort commun développe les synergies, noue des liens et contribue à la cohésion de notre communauté rurale.

Cette cohésion repose également sur la volonté de chacun à n'oublier personne. Alors en cette fin d'année, je tiens à saluer le service rendu par l'équipe municipale, par nos agents communaux, par les associations et les bénévoles. Au nom de l'équipe municipale, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur.

Jean-Pierre Deshayes



# Agenda



## AGENDA COMMUNAL

-  **Vendredi 13 janvier 2017 à la salle des fêtes de Pouvrai :**
  - À **20h30** réunion d'information et de préparation ouverte à toutes et à tous en vue d'organiser le comice programmé les 1er et 2 juillet 2017 à Bellou et Pouvrai.
-  **Dimanche 22 janvier, le Comité des fêtes vous invite à participer :**
  - À **15 h** à l'assemblée générale pour échanger sur les manifestations festives à venir. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
  - À **16 h** à un moment de convivialité autour de la galette des rois.



## AGENDA INTERCOMMUNAL

-  **Le 1er janvier 2017, fusion des Communautés de Communes du Val d'Huisne et du Pays Bellêmois.**

Vous trouverez les contours de cette fusion, dans le Bulletin d'informations intercommunales distribué avec le présent Le Bellovissien.
-  **Élection du président ou de la présidente** de cette nouvelle CDC issue de la fusion, **jeudi 5 janvier 2017 à 20h30 à la salle des fêtes de La Rouge** (Commune nouvelle Val-au-Perche)

## AGENDA NATIONAL

-  **Election Présidentielle :**      1er tour : 23 avril 2017                      2nd tour : 7 mai 2017
-  **Election Législatives :**      1er tour : 11 juin 2017                      2nd tour : 18 juin 2017

*Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.*

*L'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire en mairie.*

*Pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.*

## POUR INFORMATION

-  Depuis que s'est fermée l'école de Bellou fin 1985, l'arbre de Noël a été instauré pour que tous les enfants du village, leurs familles et les habitants de toutes générations se retrouvent au moins une fois par an autour du sapin.
- Si ce n'est pas déjà fait, les **nouveaux arrivants** sont donc invités à se présenter en mairie pour que chaque enfant de moins de 13 ans ne soit pas oublié par la distribution de **cadeaux du Père Noël**.
-  A l'attention des personnes **recherchant un emploi** (non cadres) : pour une **aide à la réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation**, s'adresser en Mairie .



## Réfection de la Salle des Fêtes

Compte tenu de l'état de vétusté de la couverture de la Salle des fêtes ainsi que sa mauvaise isolation, le conseil municipal a décidé de procéder à des travaux de réfection complète de la charpente, de la couverture et de l'isolation.

L'entreprise RONGERE de Bellême, a été retenue pour un montant de 30 598,93€ HT.

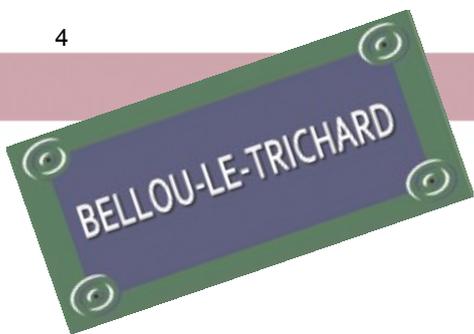


### Des Travaux subventionnés

Ces travaux étant éligibles à l'obtention d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R), le maire Jean-Pierre Deshayes tient à remercier le sous-préfet de Mortagne-au-Perche, Grégoire Lecru, « **qui a soutenu notre dossier à hauteur de 50% des travaux** ».



## Un nom pour les rues du bourg



L'adresse est à la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public.

De l'acheminement du courrier à l'intervention de secours, l'adresse est une aide précieuse qui permet de localiser rapidement chaque habitation ou bâtiment.

Afin de retenir un nom pour chacune des quatre voies publiques qui traversent le bourg de Bellou-le-Trichard, le conseil municipal a souhaité consulter les habitants du village sur leurs préférences.

### Résultats de la consultation :

Direction Bellême, « Rue de Gevraise »

Direction St-Germain-de-la-Coudre : « Rue de l'École »

Direction la Chapelle-du-Bois : « Rue du Lavoir ».

Direction Pouvrai : « Rue de la Saboterie »

L'évolution de notre société tend à faire disparaître les racines d'une vie rurale qui était rythmée par les saisons et les travaux. Acteurs et témoins d'une époque, René et Roberte Pivard nous aident à relier le présent et le passé en confiant leurs souvenirs qui ont participé à l'histoire de notre village.

**Si vous avez des photos datant de ces époques** anciennes, elles contribueront à illustrer leurs témoignages qui feront l'objet d'un petit livret sur l'histoire de Bellou-le-Trichard.

Pour cette édition du Bellovissien, nous nous contenterons d'évoquer la Saboterie qui a donné son nom à la rue qui mène à Pouvrai.



### La Saboterie

*Si « dans le vieux temps il s'est fait des sabots dans cette maison »* raconte René Pivard, c'est Edmond Pivard bourrelier de son métier qui lui a succédé. *« À partir de la Toussaint en 1924, il a fait toute sa vie là, à Bellou »*. Il travaillait le cuir sur commande ou des réparations *« pour fabriquer les harnais, les colliers, et les selles des animaux. Quand il n'était pas dans son atelier, il était presque tous les jours en campagne dans des fermes qui avaient jusqu'à six chevaux »*.



Les magasins de prêt-à-porter n'existant pas à cette époque, Alice la femme d'Edmond *« était couturière et faisait tout à la main »*.

## Comice 1 et 2 juillet 2017



### La ruralité en fête se fait impériale

Adopté unanimement dans les villages de Bellou et Pouvrai par l'ensemble des élus, des associations, et le Bureau du Comice agricole du Theil / Nocé, le projet de réaliser le comice se concrétise au fil de plusieurs rencontres et échanges entre bénévoles des deux communes.



La fête commence **samedi 1er juillet à Bellou-le-Trichard** avec un défilé des enfants sur des vélos fleuris, suivie d'une distribution de récompenses. En soirée, menu festif et dansant autour d'une paëlla.

**Dimanche 2 juillet à Pouvrai**, le parc du château s'ouvre gratuitement au public pour accueillir la grande ferme à ciel ouvert, un marché fermier, des animations autour des métiers manuels et du patrimoine, des artisans et autres exposants, ainsi qu'une reconstitution napoléonienne historique offerte par l'association « Les Chasseurs à cheval de la Grande Armée ».

Ces passionnés de l'épopée napoléonienne proposent aux habitants de Bellou et de Pouvrai, d'assister à leur répétition prévue samedi 1er juillet aux abords du château.

#### Au menu des festivités :

- Samedi soir du 1er juillet, Paëlla (17€ adulte, 6€ enfant)
  - Dimanche midi du 2 juillet, bœuf à la broche. (13€ sur réservation, 15€ le 2 juillet)
- La date d'ouverture des réservations sera communiquée ultérieurement.

### Prochain rendez-vous

Si au gré de vos disponibilités, vous souhaitez participer d'une manière ou d'une autre à l'élaboration des décorations ou à toute autre activité en rapport avec le comice, rendez-vous **vendredi 13 janvier à 20h30** à la salle des fêtes de Pouvrai.

Partage d'idées et de bonne humeur, votre contribution, même modeste est la bienvenue !

### Les fleurs du comice commencent à éclore

Entre tradition et une modernité qui s'est emparée du recyclage pour fleurir la route qui relie les deux villages et le terrain du comice, à coup de ciseaux mêlés d'une pointe d'imagination, des bouteilles en plastique ont pris des formes colorées et originales.



Jamais à court d'idées, Monique Taffory a réalisé plusieurs modèles qui ont inspiré les uns et les autres.



## Téléphonie mobile



### Bellou le Trichard et le programme « ZONES BLANCHES CENTRES BOURGS »

Dans l'Orne, Bellou-le-Trichard et Marchainville. sont les seules communes qui ne bénéficient pas d'une couverture pour la téléphonie mobile.

Notamment indispensable pour faciliter l'intervention des secours, cette technologie s'avère particulièrement utile tant en milieu privé que professionnel.

Soutenu par le conseil municipal, le maire Jean-Pierre Deshayes a entrepris des démarches auprès des services de l'État, afin d'activer la mise en place d'une couverture pour la téléphonie mobile.

Alors que l'Autorité de Régulation des Communications Electronique et des Postes (ARCEP) souligne que : *S'agissant de la couverture des communes du programme « zones blanches centres-bourgs », les opérateurs sont tenus d'apporter, grâce à un réseau mutualisé et moyennant un financement public, une couverture de base (voix et internet mobile) dans un certain nombre de centres-bourgs qui ont été identifiés par l'Etat comme absolument non couverts,* Monsieur Besson mandaté pour réaliser un audit officiel sur notre commune, a confirmé que notre commune doit être considérée « non couverte ».

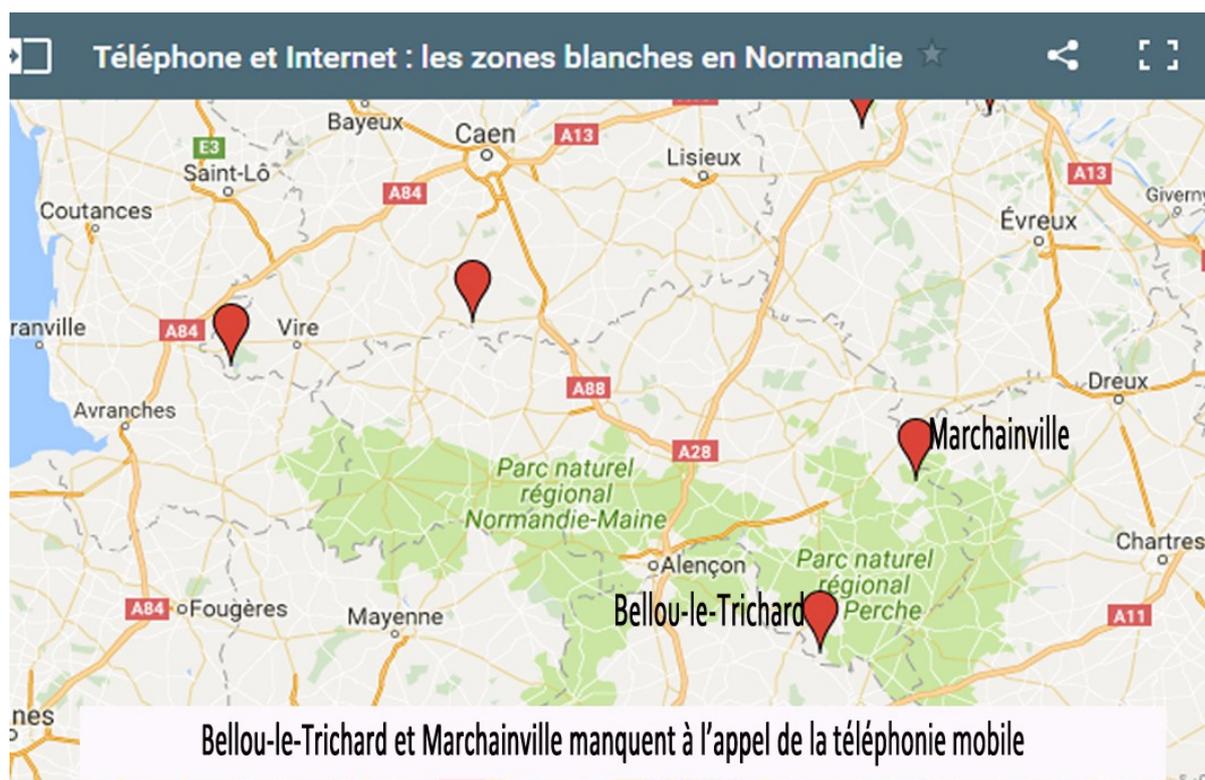
Bellou-le-Trichard relevant du programme « zones blanches centres-bourgs », plusieurs hypothèses de lieu d'implantation d'une antenne ont été évoquées entre élus et Monsieur Besson.

Plusieurs facteurs entrant dans la recherche du site pour la construction du pylône, la présence d'une ligne à haute tension et d'un transformateur à proximité, tout en respectant une certaine distance avec les habitations et en veillant à une bonne intégration paysagère, favorisent son implantation **en dehors** d'un périmètre de protection d'un captage d'eau potable.

Mercredi 14 décembre, deux représentants de l'opérateur SFR sont venus sur place pour évaluer les possibilités. Ils donneront prochainement leur préférence pour le site d'implantation, en accord avec le Conseil Municipal.

L'objectif à atteindre étant d'obtenir une couverture maximale et de bonne qualité, il est prévu l'intégration d'autres opérateurs sur le même pylône.

Selon les opérateurs SFR, la mise en service devrait être effective à la fin de l'hiver.



## Eau et assainissement



### REGROUPEMENT DE SYNDICATS D'EAU

Dans le cadre de la Loi sur la réforme des collectivités territoriales, le syndicat d'eau Bellou-Pouvrai a été dissout le 31 décembre 2013 par arrêté inter-préfectoral.

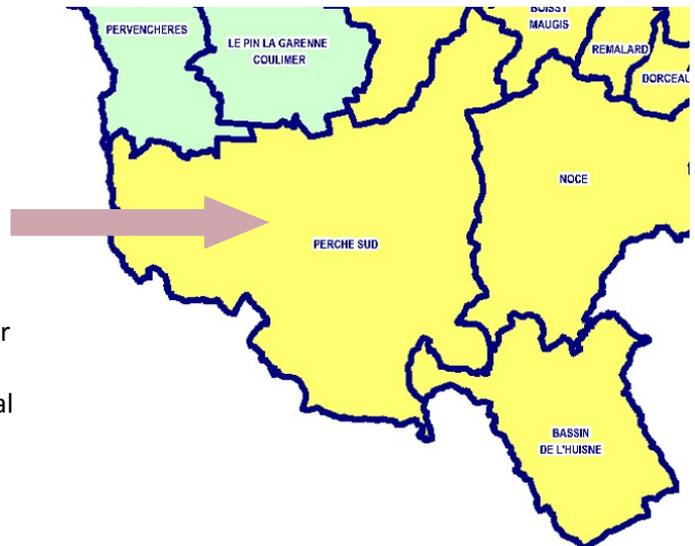
L'objectif de la réforme étant de regrouper plusieurs syndicats d'eau, celui de Bellou/Pouvrai a été intégré au 1<sup>er</sup> janvier 2014, dans un périmètre de 28 communes qui a formé le syndicat d'eau Perche Sud.

### DEUX MODES DE GESTION

- Pour Bellou/Pouvrai (251 abonnés), la gestion de l'eau est assurée en régie depuis 1993.  
*Explication sur la Régie : Le syndicat gère directement le service d'eau avec ses moyens financiers, matériels, et son personnel. Si besoin, la Régie peut faire appel à des prestataires extérieurs.*
- La gestion des 26 autres communes (plus de 5 000 abonnés) a été confiée par contrat à une entreprise privée, qui en contrepartie de sa prestation, se rémunère en tout ou partie, par le prix payé par les usagers du service.

### LA REGIE ADOPTÉE POUR TOUTES LES COMMUNES DU SYNDICAT D'EAU PERCHE SUD

Pour répondre au souhait du syndicat Perche Sud d'adopter une gestion unique pour l'ensemble des communes, des études externe et interne ont permis au comité syndical de se prononcer le 29 juin 2016, en faveur d'un mode de gestion en Régie Directe.



## Assainissement du bourg

Sous l'égide de la Communauté de Communes du Val d'Huisne, une étude de zonage d'assainissement a été lancée pour permettre de définir le mode d'assainissement qui convient le mieux pour le bourg de notre village.

Les conclusions du cabinet Aster chargé de l'étude étant en faveur d'un assainissement collectif, nous avons pris contact avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour confronter les avis.

Au fil de plusieurs réunions et rencontres sur le terrain avec les professionnels, institutions, et les conseillers municipaux, l'option pour un assainissement collectif apparaîtrait comme la plus pertinente. La décision finale sera prise prochainement par les conseillers municipaux.

Si la décision du conseil municipal se porte sur l'assainissement collectif, nous veillerons à ce que les habitations du bourg concernées, ne soient pas soumises au contrôle du SPANC.

## Petite rétrospective de l'année 2016

### HOMMAGE À LA LONGÉVITÉ ET AUX FAMILLES



Le conseil municipal, le maire Jean Pierre Deshayes, Michel Chobert maire honoraire, Louis Minardi président de l'amicale des aînés et Anick Bruneau conseillère départementale, ont rendu un hommage particulier à trois Bellovisiennes.

Madame Berthe Grenêche, doyenne de notre commune a fêté son centième anniversaire le 15 juillet.2016

Native de Nogent-le-Bernard, Berthe Huet a vu le jour le 16 juillet 1916 et donné naissance à Henri, Pierre et Colette, qui ont agrandi la famille sur plusieurs générations. Léo né le 15 avril 2016, est le représentant de la quatrième génération.

Au cours d'une cérémonie à la salle des fêtes, un hommage particulier lui a été rendu.

Jean-Pierre Deshayes a également rendu hommage aux familles, « qui ont élevé plu-

sieurs enfants, et les ont accompagnés jusqu'à l'âge adulte en leur assurant à la fois la stabilité et l'amour nécessaires à leur épanouissement personnel, et en leur transmettant les valeurs fondamentales de la vie en société ».

C'est ainsi que Marie-Thérèse Lechêne et Claudette Lenoir, « qui ont accompagné leurs enfants en les aidant à devenir à leur tour, des citoyens porteurs des valeurs de la République », ont reçu la Médaille de la Famille.



### LE 8 MAI, DEVOIR DE MÉMOIRE

Simple et solennel, le rassemblement du 8 mai a honoré la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour l'avenir des autres.



Après un moment de recueillement, les participants se sont dirigés vers la salle des fêtes pour partager un moment de convivialité autour du traditionnel banquet offert par la commune aux personnes ayant atteint l'âge de 60 ans, et votant à Bellou-le-Trichard. Ce repas a été partagé par 60 personnes.



## Arbre de Noël communal

### UN RENDEZ-VOUS ATTENDU !

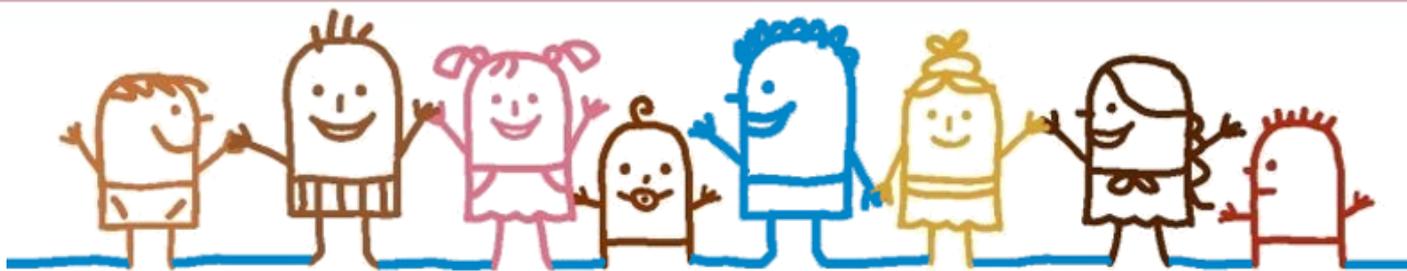
Instauré par la mairie à la fermeture de l'école en 1985, l'arbre de Noël a vocation de rassembler une fois par an, tous les enfants du village, leurs familles et les habitants de toutes générations.

Cette année dans la salle des fêtes comble, pas moins de 38 enfants ont bénéficié des largesses du Père Noël et du spectacle proposé par l'atelier jeunes de la Compagnie du Théâtre.

Ce moment de convivialité s'est clôturé autour d'un bon gouter.



## Des initiatives remerciées



**« Je ne connais pas votre destinée. Mais je sais cependant que si vous ne trouvez pas une façon d'être utile aux autres vous ne serez pas heureux ».**

Cette citation d'Albert Schweitzer nous rappelle que chaque bénévole occupe un rôle primordial au sein de notre village.

Grand nettoyage de l'église, transport de personnes pour les courses, fleurissement de la place de l'église et de la mairie, entretien et arrosage des espaces verts et des jardinières, visite aux plus fragiles, petits dépannages et travaux, engagement associatif, ... les initiatives individuelles et collectives contribuent à la cohésion du village.

Monique, Gérard, Nelly, Hélène, Sam, Jean-Louis, Claudette, Yves, Jérôme, Nathalie, Yvette et bien d'autres....

**Vouloir les citer tous, ce serait prendre le risque d'oublier beaucoup de bénévoles qui œuvrent ponctuellement ou régulièrement.**

L'équipe municipale vous remercie

### HÉLÈNE VEILLE SUR L'ÉGLISE DU VILLAGE

Gardiennne des clés de l'église, Hélène assure au quotidien l'ouverture et la fermeture des portes de cet édifice construit au 12e siècle, et remanié aux 18e et 19e siècles.

Souhaitant assurer le meilleur accueil aux visiteurs, et notamment à ceux des journées du patrimoine, Hélène et une poignée de bénévoles ont réalisé sur deux jours, un grand nettoyage de l'église Notre-Dame de l'Assomption, reconnue pour ses fonts baptismaux et son lutrin en forme d'aigle.



### LA CRÈCHE RÉALISÉE PAR SAM ET SYLVIE

Visible tous les jours à l'église jusqu'à 17 h.



## Vie communale en images

La participation de Bellou à la « fête du Papier » qui s'est déroulée en juin 2016 au Theil-sur-Huisne, a donné lieu à plusieurs ateliers pour la réalisation de fleurs en papier crépon. Ces fleurs seront récupérées pour le comice du samedi 1er et dimanche 2 juillet 2017.



PARTICIPATION AUX RÉUNIONS PRÉPARATOIRES DU COMICE



## Vie associative - L'Amicale des Aînés Ruraux

Soutenu par une équipe dynamique, Louis Minardi président de l'Amicale des Aînés Ruraux depuis 2008, propose à ses d'adhérents, des rendez-vous tous les premiers jeudis du mois à la salle des fêtes, sauf en juillet août.

Ces rencontres permettent de se retrouver autour de jeux de cartes et autres jeux de société. Et si le temps le permet, de profiter du plein air pour faire une partie de boules ou une promenade pédestre.



# Vie Associative - L'Amicale des Aînés Ruraux



# Vie associative - Le Comité des Fêtes

## PETITE RÉTROSPECTIVE EN IMAGES !



## Informations pratiques

### Mairie de Bellou le Trichard

#### Démarches administratives :

- Carte Nationale d'Identité
- Permis de conduire : Renouvellement ou remplacement
- Permis de construire
- Déclaration de travaux
- Carte Grise
- Recensement militaire,...
- Consultation des comptes-rendus des conseil municipaux, le cadastre, ...

#### Mairie

#### Heures d'ouverture

Mardi de 17h à 19h

Jeudi de 14h à 16h

Tél. 02 33 83 22 34

#### Informations permanentes ou ponctuelles disponibles en mairie :

Circuits de randonnées, Hébergement touristique, Écomusée du Perche, Parc Naturel Régional du Perche, Pays Perche, Services et animations proposés par la Communauté de Communes du Val d'Huisne ...

Retrouvez-nous sur : <http://www.bellouletrichard.com>

### Syndicat d'eau

Pour toute information, joindre  
Catherine POIRIER secrétaire du  
Siaep Perche Sud  
au **02 33 83 07 93**

### Les associations

#### Comité des Fêtes

Présidente : Karine MAUBERT

Contact : 02 33 25 57 84

#### Amicale des Aînés Ruraux

Président : Louis MINARDI

Contact : Jean-Louis JOYOT  
au 02 33 73 01 16

L'Amicale se réunit le premier Jeudi de chaque  
mois sauf en juillet et août.

Manifestations de l'Amicale ouvertes à tous :

- Repas dansant autour d'une choucroute le  
2e dimanche de février.
- Repas dansant autour d'un couscous le  
3e jeudi d'avril
- Repas dansant autour d'une paëlla le 2e  
dimanche d'octobre.

### Les artisans de la commune

#### Daniel LECHENE

Plomberie, chauffage, couverture, zin-  
guerie, travaux divers

Tél. 02 33 83 32 85

Tél. 06 43 04 49 79

#### SNC LECHENE GIRARD

Charpente, couverture, maçonnerie,  
plomberie, travaux divers

Tél. 02 33 83 67 87

Tél. 02 33 83 84 27

#### Michel HUSSON

Maçon, charpentier

Tél. 02 33 83 21 06

#### Laurent TAFFORY

Artisan Peintre

Tél. 02 33 83 86 53

Tél. 06 16 97 23 34

## Informations pratiques

**Dépôt de pain :** Place de l'église tous les jours à 10h sauf le lundi

### Salle des Fêtes - Tél. 02 33 25 93 25

**Location :** 210 € pour 2 jours, 140 € pour 1 jour, 70 € pour les vins d'honneur.

**Capacité :** 100 personnes

**Location vaisselle :** forfait 35 €

**Ménage :** à faire soi-même, sinon forfait de 31 €

**Frais électricité et chauffage :** sur relevé compteur EDF

**Caution :** 500 €

**Frais de réservation :** 70 €

**Obligation :** Présenter un certificat d'assurance.

**Pour les habitants :** 1 fois par an et par foyer, réduction de 40€ pour un week-end.



### Déchetterie du Val d'Huisne

La Porcherie

61260 le Theil sur Huisne

Tél. : 02 37 49 67 81

#### Déchets acceptés :

Déchets verts, encombrants, gravats, ferrailles, huiles de vidanges, aérosols, piles, électro ménager, peintures, néons, cartons, batteries, acides, solvants, **huiles de fritures**, ampoules économiques, ...

#### Déchets interdits :

Pneus, médicaments, bouteilles de gaz

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	-	13h30 17h30
Mercredi	9h – 12h	13h30 17h30
Vendredi	9h – 12h	13h30 17h30
Samedi	9h – 12h	13h30 17h15

### Communauté de Communes Du Val d'Huisne (CDC)

*Dans l'attente de nouvelles informations relatives à la fusion des CDC*

Maison de la petite enfance (Garderie), Relais assistantes maternelles, parents, enfants (RAMPE), Piscine intercommunale, Transport à la demande (TAD), Médiathèque, Ludothèque, Espace Publique Numérique (EPN), Déchetterie, Accueils de loisirs pour les enfants, Accueils de loisirs et animations pour les jeunes,...

Les informations concernant ces services, sont disponibles en mairie et régulièrement mises à jour. ‘

**Pour contacter la CDC :** 02 37 49 63 51 - <http://www.cc-valdhuisme.fr>

### Cabinet infirmier du Theil : 02 37 49 61 63

Permanences pour prélèvements médicaux et des soins :

Saint-Germain-de-la-Coudre, à l'espace Raymond et Claude Bru, le mercredi matin de 8h30 à 9h sans rendez-vous.

Le Theil-sur-Huisne, au foyer logement 20 rue du Ruisseau, le vendredi matin de 8h à 8h30, ou tous les jours sur rendez-vous au 02 37 49 61 63.